

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8007>

Le Livre blanc prévoit la suppression de 54.000 postes dans la défense

- Défense - France -



Date de mise en ligne : lundi 16 juin 2008

Spyworld Actu

La principale confirmation du Livre blanc sur la défense et la sécurité intérieure, que le président Nicolas Sarkozy présentera demain à 3.000 cadres des ministères de la Défense et de l'Intérieur réunis porte de Versailles à Paris, consistera en une réduction des effectifs de 54.000 postes budgétaires, [comme l'annonçait lepoint.fr dès janvier](#) , sur une période s'étalant jusqu'en 2014 ou 2015. Selon les éléments fournis par l'Élysée, mais en vertu d'un mode de calcul assez abscons, les forces passeraient de 271.000 à 224.000 postes budgétaires, soit 47.000 emplois supprimés, auxquels s'ajouteraient 7.500 suppressions à la DGA (Délégation générale pour l'armement) et au SGA (Secrétariat général pour l'administration) du ministère de la Défense. À l'issue des mesures préconisées par le Livre blanc, l'armée de terre passerait de 144.000 hommes aujourd'hui à 130.000 ; l'armée de l'air de 64.000 à 50.000. Et la marine nationale de 53.000 à 44.100. Ces chutes ne concernent, répétons-le, "que" les réductions induites par le Livre blanc. Le 3 juillet prochain, le ministre de la Défense Hervé Morin passera la seconde couche en annonçant les restructurations territoriales.

Le Livre blanc a été préparé durant plusieurs mois par une commission de trente-six experts entourant le conseiller d'État Jean-Claude Mallet. Il définit un cadre stratégique global, dans lequel la politique de défense française va s'insérer jusqu'en 2020. Dès l'an prochain, une nouvelle loi de programmation militaire viendra traduire précisément, en termes d'équipement, les besoins pour les six années suivantes. Cette loi de programmation sera suivie d'une autre. Mais d'ores et déjà, il est prévu que les armées disposeront de 377 milliards d'euros sur les douze ans qui viennent. Jusqu'en 2012, le budget 2008 sera purement et simplement reconduit, augmenté de l'inflation. À partir de 2012, 1 % supplémentaire viendra chaque année abonder le budget militaire. L'Élysée a donc entériné l'hypothèse budgétaire proposée par la commission.

Les options stratégiques que propose le document sont simples, concernant les zones où les armées françaises pourraient être amenées à intervenir. Cet "axe stratégique majeur" part de l'océan Atlantique au large du détroit de Gibraltar, longe la Méditerranée avant de rejoindre la mer Rouge, puis de gagner l'océan Indien avant de diverger en deux branches vers Madagascar et le Sri Lanka.

De ce choix découlent une organisation globale et cinq priorités stratégiques :

1) La connaissance et l'anticipation

Nous détaillons ici cette priorité nouvelle. Elle coûtera beaucoup d'argent, sur des technologies de pointe le plus souvent invisibles puisqu'elles se situeront largement dans l'espace. Il s'agira pour l'essentiel du [système de renseignement spatial MUSIS](#) , auquel s'ajoutera, entre autres, un système d'alerte avancé destiné à repérer les tirs de missiles balistiques.

2) La dissuasion

Sur ce point, [le Président s'était déjà largement exprimé à Cherbourg](#) . Le Livre blanc n'apporte pas de grandes nouveautés.

3) La prévention

La prévention vue par le Livre blanc consiste à éviter les conflits. Elle intègre les actions diplomatique et économique, l'aide au développement, la réintégration dans l'Otan, le développement de la défense européenne. Les forces prépositionnées sur deux bases situées sur les deux façades maritimes de l'Afrique (l'une est Djibouti, l'autre reste à choisir entre Dakar, Libreville et Abidjan) y contribueront, de même que deux bases dans le golfe

Arabo-Persique.

4) La protection

La protection intègre la surveillance et le contrôle des approches maritimes et aériennes, et Vigipirate qui doit pouvoir être renforcé avec 10.000 soldats de l'armée de terre. Il s'agit également de protéger le territoire national contre des attaques informatiques ou chimiques par exemple, mais aussi contre de possibles pandémies. Tout en consolidant la résilience du pays et sa capacité à rebondir après un quelconque désastre.

5) L'intervention

C'était l'un des chapitres les plus attendus du Livre blanc. Celui qui détermine le cadre général d'emploi des forces armées et le contrat opérationnel qu'elles s'engagent à remplir. Pour l'armée de terre, il faudra être capable de projeter en six mois et pour une durée d'un an 30.000 hommes (contre 50.000 hommes jusqu'à maintenant) à 8.000 km du territoire national, tout en préservant 10.000 hommes pour Vigipirate et une réserve permanente de 5.000 hommes. La marine nationale devra être capable de déployer une force navale ou aéronavale composée ou non du porte-avions Charles de Gaulle (on reparlera du second porte-avions en 2011), et de deux ou trois bâtiments de projection et de commandement type Mistral, de leurs frégates d'escorte, leur soutien logistique (pétrolier et bâtiments-ateliers) et d'un ou deux sous-marins nucléaires d'attaque. Quant à l'armée de l'air, elle doit être en mesure de déployer simultanément 70 avions de combat.

Parmi les autres points forts, on retiendra qu'après la révision constitutionnelle, le Parlement sera informé des interventions à l'étranger au plus tard dans les trois jours suivant le déploiement des forces. Ce qui laisse de la marge, car le Livre blanc ne dit pas s'il s'agit du début ou de la fin du déploiement, parfois très long. Et surtout, toute prolongation au-delà de quatre mois devra faire l'objet d'une autorisation par les assemblées parlementaires. En toute logique, les opérations en cours au Liban, en Côte d'Ivoire, au Kosovo et en Afghanistan devraient donc faire l'objet d'un débat si la révision de la Constitution est adoptée.

Post-scriptum :

<http://www.lepoint.fr/actualites-so...>